



Conditionnel parental : est-ce que mon concubin y a droit ?

Par oreliel

bjr,j aimerais savoir si mon concubin,qui est le pere de mes enfant a le droit a laconditionel parentale et coment l obtenir.il a ete condane a une peine de 6 mois pour trafrc de stupefiant,je suis enceinte de notre 3 eme enfant et j acouche dans 1 mois lui comme moi savons que son entrée d incarcération n est plus qu une question de temps maintenant,il vien de perdre son emploi et je ne suporterer pas accoucher sans lui.il ete incarcere a notre 2eme et ns l avons tres mal vecu.j habite un quartier difficile a vivre.svp dite moi si il nous reste un espoir et si oui,que faire.merci

Par vivi02

moi aussi mon concubin est incasere il a ete condaner a 36 mois ferme et nous avons 5 enfant pareil pour stup nous nous avons demander la condi parentale depuis decembre 2008 un enqueteur sest deplacer chez moi et maintenat nous attendobns qil pasee devant le juge mais il en a le droit si il en a jamais fait car comme il est recidiviste je pense pas qil aurait encore le droit sinon

Par oreliel

merci beaucoup pour cette reponse,au moins ils nous reste un espoir.merci